

BIOGRAPHIE

Profil et parcours

Charles-Henry Chenut est un avocat français, fondateur du premier cabinet brésilien inscrit au barreau de Paris.

Né le 5 juillet 1970, à Boulogne Billancourt (Haut de Seine), il est marié à une femme brésilienne et père de deux enfants binationaux.

Vice-président du Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF), il préside la Commission Amérique latine et caraïbes du CNCCEF.

Il est le candidat de la Droite et du Centre aux élections législatives de juin 2017 pour la 2^{ème} circonscription des Français établis hors de France (Amérique latine et Caraïbes).

FORMATION

Charles-Henry Chenut est diplômé d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Panthéon-Assas (Paris II) en 1992.

Il obtient, l'année suivante, un DEA de droit privé (Paris X) et un DESS de droit immobilier et de la construction (Paris II).

En 1994, il entame une thèse de doctorat en droit, ayant pour sujet « Le contrat de consortium », dirigée par le Pr Bénabent (Paris X).

Charles-Henry Chenut soutient cette thèse en 2001 et reçoit les félicitations du jury à l'unanimité, plusieurs prix de la faculté ainsi qu'une subvention de l'université à la publication de son ouvrage. Sa thèse est publiée en 2003 aux Editions LGDJ.

Diplômé de l'Ecole de formation des avocats du Barreau de Paris, Charles-Henry Chenut suit la Conférence du stage des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, entre 2000 et 2001.

Après avoir participé aux travaux de la Conférence d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles en 2002, il prête serment et devient avocat au Barreau de Paris, en 2003.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Avocat au barreau de Paris, Charles-Henry Chenut entre au cabinet Gide Loyrette Nouel à Paris, en 1995, puis devient collaborateur du Cabinet Parmentier-Didier, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en 2003.

Deux ans plus tard, Charles-Henry Chenut est nommé associé-gérant du bureau parisien d'un cabinet d'avocats américains, Rawlings and Giles.

En 2008, il crée le premier cabinet d'avocats brésilien inscrit au barreau de Paris. Après sept années d'existence, le cabinet CHENUT OLIVEIRA SANTIAGO se compose de 120 personnes, compte 5 filiales (4 au Brésil et 1 en France) et devient une référence incontournable des relations franco-brésiliennes. Dès 2008, il conseille les opérateurs français dans les trois contrats d'Etat à Etat passés entre la France et le Brésil.

Charles-Henry Chenut est aussi expert auprès de banques internationales de développement et conseil dans le cadre d'arbitrages internationaux.

ACTIVITE ACADEMIQUE

Vacataire puis Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) aux Universités de Paris II et d'Angers, Charles-Henry Chenut est nommé Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) entre 2003 et 2010. Il œuvre alors au renforcement des relations de cette institution avec d'autres instituts ou universités étrangères, et notamment la Faculté de droit de São Paulo (Brésil) dont il devient membre du Conseil éditorial.

Depuis 2004, il poursuit une activité de formateur dans des lycées professionnels ou des grandes écoles pour motiver les étudiants français à s'expatrier et profiter d'une expérience professionnelle à l'étranger.

Animé par le développement et le rayonnement de la culture de la France, Charles-Henry Chenut constitue, dès 2005, plusieurs fonds documentaires français dans des universités étrangères, au bénéfice des étudiants et enseignants francophones.

Il devient membre, en 2010, du Conseil d'orientation du Centre d'études et de recherches Amérique latine et Europe (CERALE / ESCP Europe) avec lequel il produit plusieurs rapports sur l'entrepreneuriat français en Amérique latine, notamment au Mexique (2012) mais aussi au Brésil (2015).

ACTIONS POLITIQUES

Français de l'étranger : Charles-Henry Chenut est un français de l'étranger, inscrit au Consulat de Rio de Janeiro (Brésil) et membre de l'UFE Rio.

Dès 2008, il s'engage dans la promotion active des Français expatriés, initiant plusieurs débats en France à cet égard, créant un espace sur les réseaux sociaux et mobilisant la presse nationale – écrite et télévisée – sur les thématiques particulières rencontrées par les Français établis hors de France.

En 2005, en partenariat avec le Quotidien national L'Opinion, il crée un blog « Vu d'ailleurs. Le blog des français de l'étranger ».

La même année, il monte, avec ce même journal, un numéro spécial tiré à part sur « Ces français qui brillent à l'international », mettant en valeur plus de 50 français de l'étranger dont la réussite est exemplaire.

Il contribue depuis 2008 au succès de l'émission « 24h chrono de l'international », produite par TV5 Monde, en mobilisant et faisant intervenir nombre de français expatriés.

Amérique latine et Caraïbes : Charles-Henry Chenut se présente, en 2012, comme candidat lors des premières élections législatives de la 2^{ème} circonscription des Français établis hors de France (Amérique latine et Caraïbes). Candidat indépendant, il est termine en 5^{ème} position sur les 12 candidats en lice.

Depuis, Charles-Henry Chenut poursuit son militantisme en faveur des Français de l'étranger et est investi, en 2016, par l'UDI comme candidat aux élections législatives de juin 2017 – 2^{ème} circonscription / Amérique latine et Caraïbes.

Il participe au premier congrès de l'UDI Monde, en mars 2016, et travaille activement avec le Sénateur des français de l'étranger, Olivier Cadic.

Mobilisant sa circonscription, Charles-Henry Chenut fait nommer par Jean-Christophe Lagarde, Président de l'UDI, 11 délégués UDI/pays, couvrant ainsi – avec les 3 délégués UDI/pays déjà existants, l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes.

S'engageant comme délégués UDI auprès de Charles-Henry Chenut, des Conseillers AFE, des conseillers consulaires, des Présidents UFE, des Présidents de Chambre de commerce, des Présidents d'association de gestion de lycées français, etc.

L'adhésion qu'il remporte est très importante et répond à un besoin de renouveau politique.

ENGAGEMENTS PUBLICS

Comité national des conseiller du commerce extérieur de la France (CNCCEF) : en 2006, Charles-Henry Chenut est nommé par décret du Premier Ministre, conseiller du commerce extérieur de la France. Il est élu en 2010, Président du groupe de travail Brésil et Président de la Commission Amérique latine et Caraïbes du CNCCEF, notamment chargé de représenter le secteur privé et l'entrepreneuriat français au sein du Comité intergouvernemental France-Brésil créé en 2010, sous les présidences de Nicolas Sarkozy et Luiz Inacio Lula.

Il est l'auteur d'un rapport remis aux gouvernements français et brésilien, en 2010, sur l'environnement des affaires bilatéral, assorti de plusieurs recommandations.

Elu administrateur en 2013, puis membre du bureau exécutif en 2014 du Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France, Charles-Henry Chenut est nommé, en 2014, Vice-président du CNCCEF en charge de l'international.

Il anime alors un réseau de 3.000 conseillers à travers le monde et œuvre auprès des partenaires de l'export, publics et privés, par des actions régulières d'informations et de conseils.

Travaillant au renouvellement du dialogue avec les pouvoirs publics, Charles-Henry Chenut est aussi nommé, vice-président de la Commission nationale « Conseil aux pouvoirs publics » et contribue à l'élaboration comme à la rédaction de plusieurs textes fondateurs du Comité national des CCE dans ses relations avec, notamment, le Ministère des finances, le MEDEF et BusinessFrance et les Chambres de commerce françaises à l'étranger.

Charles-Henry Chenut est aussi nommé, en 2015, Président du Club des CCE et relance l'activité de ce dernier, créant un Think Tank dédié au commerce extérieur français et à l'économie internationale, organisant des manifestations avec de très hautes personnalités publiques et politiques à destination d'un auditoire professionnel et journalistique.

Participent notamment à ces manifestations, en 2015, Alain Juppé, Laurent Fabius, François Fillon.

Ordre des avocats au barreau de Paris : Charles-Henry Chenut favorise le rapprochement des ordres nationaux des avocats du Brésil et de la France à partir de 2010 et facilite la parution de publications communes, l'organisation de conférences comme l'échange de professeurs et d'étudiants franco-brésiliens.

Il contribue à la création de la « Commission France Brésil » du barreau de Paris, dont il est nommé Président par le Bâtonnier. Il exerce cette fonction bénévolement de 2012 à 2015, période au cours de laquelle il crée les premières « Journées franco-brésiliennes du droit ».

Chambre de commerce du Brésil en France : à la demande de l'Ambassadeur du Brésil en France, Mauricio Bustani, et en collaboration avec le Directeur Général de la Banque du Brésil, Charles-Henry Chenut participe à la création de la Chambre du commerce du Brésil en France en 2008. Il en devient administrateur.

En collaboration avec d'autres opérateurs publics de l'export – notamment la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France, Charles-Henry Chenut lance des événements de promotion du Brésil en France à destination des entreprises françaises et soutient activement l'emploi de V.I.E.

CONFERENCES ET PUBLICATIONS

Depuis 2004, Charles-Henry Chenut est intervenu à plus de 150 conférences en France comme à l'étranger, principalement en Amérique latine mais aussi en Asie comme aux Etats-Unis.

Son expertise est sollicitée sur le commerce extérieur de la France, la communauté des français de l'étranger et la région latino-américaine.

Il est à l'origine de nombreuses initiatives de promotion de l'investissement français en Amérique latine notamment avec le MEDEF international, la Chambre de commerce de

Paris/Ile de France, le Cercle France Amériques, la Chambre de commerce France Brésil ou l'Institut des Amériques.

Dans le cadre de ses activités académiques, Charles-Henry Chenut a publié deux ouvrages de références sur les contrats internationaux, en 2003 et 2005, ainsi que 10 monographies en français, portugais ou anglais portant principalement sur le commerce international et l'investissement étranger en Amérique latine.

Il coopère avec la presse française et étrangère et est régulièrement interviewé pour son analyse politique et économique de l'Amérique latine et des pays latino-américains. Depuis 1995, il a publié plus de 100 articles sur ces sujets et a répondu ou participé à plus de 80 interviews ou émissions radiophoniques et télévisées. Depuis 2014, Charles-Henry Chenut tient des chroniques régulières d'analyse politique et économique de la région.

VIE PRIVEE

Charles-Henry Chenut est marié à une femme brésilienne – universitaire et chercheur, spécialiste du droit international des droits de l'Homme – et est père de deux jeunes enfants franco-brésiliens. En qualité de Français de l'étranger, il est inscrit au Consulat de Rio de Janeiro et est membre de l'UFE Rio (Brésil).

L'une des facettes moins connues de cet avocat engagé dans la politique est son engouement dès sa jeunesse pour l'écriture et la poésie.

Il a en effet publié deux recueils de poésie (1987 ; 1982) et a été lauréat du Concours général en 1986 et du Concours international de poésie en 1988.

Sportif, il pratique l'escrime dès son plus jeune âge et gagne à 15 ans les Championnats de Paris à titre individuel (fleuret) et par équipe.

Il remporte plusieurs fois ce titre et devient ensuite champion d'Ile de France, à titre individuel, et vice-champion par équipe.

Charles-Henry Chenut a été promu le 3 décembre 2016 Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Fait le 12 février 2017